

## GOËLETTE VIGILANT, DU SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.

Au lieutenant GORDON, M.R.,

Commandant du service de protection des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un précis de la croisière faite, pendant la dernière saison, par la goëlette *Vigilant*, que je commande.

En vertu d'instructions reçues du département des pêcheries, je pris le commandement de la *Vigilant* le 15 mai, et me mis immédiatement à la remettre en bon état et à appareiller pour prendre la mer.

Le 1er juin, je partis pour Yarmouth, N.-E., et de là je suivis la flotte des seigneurs américains de maquereau dans l'est jusqu'à la baie de Chedabouctou et en doublant le Cap-Breton jusqu'à l'Île du Prince-Edouard, où, du 21 juin au 12 juillet, nous avons croisé entre Malpeque et Souris.

Du 12 au 17 juillet, je restai à Pictou, posant des voiles neuves. A cette dernière date, j'obtins un congé pour cause de mauvaise santé, et le premier officier Hughes eut temporairement le commandement du navire. M. Hughes fait le rapport suivant:—

Du 18 juillet au 29 août, j'ai croisé sur la côte nord de l'Île du Prince-Edouard; dans cet intervalle, je n'ai vu que deux fois des bancs de maquereaux, et alors environ seize seigneurs, principalement des Etats-Unis, ont fait de faibles captures à une distance de cinq à huit milles de la côte, quoique les bateaux côtiers aient parfois bien réussi en pêchant à la ligne et à l'phameçon.

Le 31 août, je repris le commandement de la goëlette, et conformément à vos instructions, je partis pour faire une croisière d'observation sur le littoral de la Nouvelle-Ecosse; voici mon rapport à ce sujet:—

Baie-aux-Vaches, C.-B., 4 septembre.—La pêche de la morue a été bonne. Il n'a pas été pris de maquereau jusqu'à présent; les gens y tiennent pour protéger la pêche côtière. Le flétan revient à la côte.

Louisbourg, 6 septembre.—Capture très satisfaisante de morue dans cette saison, mais elle est à neuf milles de la côte; on s'oppose à l'emploi de toutes les lignes à main et lignes dormantes, parce qu'elles infectent de poissons morts les fonds de pêche.

Liscomb, 8 septembre.—Bonne capture de morue au commencement de la saison, mais plus tard le poisson était petit. On dit que le hareng ne vient pas comme autrefois sur cette partie de la côte; ce havre avait coutume d'être un des meilleurs pour la pêche du hareng, mais on prétend que la sciure de bois qui s'y est accumulée a endommagé cette pêche.

Havre d'Isaac, 11 septembre.—La morue n'est pas aussi bonne que l'an dernier; elle était meilleure en juin; la boîte est rare depuis lors; le poisson se tient jusqu'à 12 milles de la côte.

Havre au Corbeau, 12 septembre.—Capture moyenne de morue depuis juillet; il n'en avait pas été pris auparavant; le poisson est à cinq milles environ de la côte.

Arichat, 13 septembre.—Capture de morue au-dessus de la moyenne; les meilleures captures se font en juin et en septembre; le poisson est de deux à six milles de la côte.

Descousse, 14 septembre.—Les banquiers ont fait une assez bonne pêche; mais la pêche entière est médiocre à cause de la rareté de la boîte.

Canso, 13 septembre.—Assez bonne capture de morue; le poisson est de trois à six milles de la côte; environ soixante navires américains de pêcheurs de morue munis de permis ont pris de la boîte ici.

Port-Hcd, octobre.—La capture de la morue a été assez bonne pendant toute la saison et devient meilleure maintenant; l'automne est, généralement parlant, la meilleure saison de la pêche ici. La boîte a été rare depuis quelque temps, et le poisson, qui est assez gros, se tient à une distance d'un à trois milles de la côte.

Baie d'Aspy, 22 octobre.—La capture de la morue est assez bonne dans cette dernière partie de la saison; elle se tient à cinq milles de la côte, mais elle est toute d'un gros volume.

Dans ma croisière, je me suis informé du succès du système de permis établi sous l'empire du *modus vivendi*, et d'après ce que j'en ai pu savoir, les banquiers des Etats-Unis étaient très satisfaits de cet arrangement; tous, je crois, se muniront de permis l'an prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

C. M. LORWAY, capitaine.